



News Release

Communiqué

N° 171

Le 30 juillet 1991

LE MINISTRE WILSON DEMANDE DES SUGGESTIONS POUR LA RÉDUCTION DES OBSTACLES AU COMMERCE

L'honorable Michael H. Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a demandé aujourd'hui aux producteurs, aux exportateurs, aux importateurs et à tous les Canadiens intéressés de lui faire connaître par écrit quel type de biens et de services ils souhaitent voir assujettis à un accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique ont convenu de s'efforcer d'éliminer les obstacles au commerce de tous les biens d'origine nord-américaine. On s'attend à ce que certains obstacles soient éliminés dès l'entrée en vigueur de l'ALENA, tandis que d'autres le seront graduellement au cours des ans, comme ce fut le cas avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE).

Le gouvernement désire savoir dans quel secteur il devrait s'efforcer d'éliminer rapidement les droits de douane entre le Canada et le Mexique. De plus, il désire obtenir des recommandations sur l'élimination des obstacles non tarifaires imposés par le Mexique et les États-Unis sur le commerce des biens et services. Le gouvernement veut également savoir quels secteurs de l'économie canadienne ont peut-être besoin de temps pour s'adapter au libre-échange nord-américain.

Puisque les négociateurs des trois pays en sont à discuter des différentes options d'élimination progressive des droits de douane, les avis des personnes intéressées doivent parvenir à Ottawa au plus tard le 15 septembre.

M. Wilson a déclaré que le gouvernement voulait disposer de tous les renseignements lui permettant de se faire l'idée la plus claire possible des intérêts commerciaux qu'il faudra défendre dans les négociations en cours. «Nous voulons que tous les Canadiens intéressés, qu'il s'agisse d'entreprises, de syndicats ou d'autres groupes, puissent faire profiter le gouvernement de